Communiqué de la FNEC FP FO Martinique

Préparons la rentrée 2020

Donnons-nous les moyens de vraiment récupérer les décrocheurs

Lors de la première période de confinement, des enquêtes ont été réalisées auprès des élèves, des parents et des personnels. Après analyse des résultats, Monsieur le ministre de l'Education nationale reconnait publiquement que le décrochage dans les outre-mer est plus élevé que dans l'hexagone. Je cite très exactement ses propos :

« L'impact social du confinement sur l'aggravation des différences sociales est plus grand dans les outre – mer. Les chiffres que j'ai pour l'Outre – mer sont différents de ceux de la métropole ; entre 15 et 25 % de décrochage scolaire Outre-mer, là où nous réussissons à être à 4% en métropole. »

En réaction à ce constat, le ministre de l'Education propose de privilégier le retour des élèves décrocheurs à partir du 11 mai 2020. C'est une proposition à court terme et très insuffisante. En plus elle exige **une sécurité sanitaire** définie par un **protocole adapté** à notre territoire et au contexte actuel.

En réalité, sur le plan pédagogique, il faut une décision pérenne à destination des élèves décrocheurs notamment en SEGPA et en LP. Une reprise programmée sur quelques jours ne suffira pas, pour les remettre dans le circuit normal. Ce sont des jeunes en difficulté qui doivent rattraper le retard accumulé sur plusieurs années. Le système n'a jamais reconnu la nécessité de prendre en compte les zones d'éducation prioritaires en Lycée et surtout dans les LP. **Ils ont droit à une éducation** permettant de prendre en compte leurs difficultés et leurs projets de vie. Pour cela il faut accorder les moyens nécessaires sur plusieurs années. Point n'est besoin d'attendre la tenue d'assises car le confinement et l'obligation de continuité pédagogique, ont déjà révélé en grande partie les insuffisances de notre système éducatif au niveau de l'académie Martinique.

La proposition de la FNEC FP FO Martinique est la suivante :

- **Annuler les 25 suppressions programmées** pour le second degré à **la rentrée 2020**
- **Attribuer** aux lycées et notamment ceux de la voie professionnelle un **complément horaire sur leur DGH** de manière à permettre le **travail en groupe réduit**
- **Proscrire le regroupement en enseignement général** des sections différentes de CAP, Bac Pro et BTS, car c'est en grande partie la conséquence du constat négatif effectué. Depuis plusieurs années, ce regroupement est néfaste au suivi des élèves en difficulté.
- **Donne**r les **moyens en matériel** (tablettes, ordinateurs, …) et **en connexion** (internet, plateformes éducative fonctionnelles …) à tous les scolaires.

La FNEC FP FO Martinique fait appel à tous les responsables de notre système éducatif et de notre jeunesse, pour s'engager et porter leur soutien à ces jeunes en interpellant le ministre de l'Education nationale et le président de la République sur cette problématique récurrente.

Dans l'immédiat : Gel des suppressions de postes et attribution des heures nécessaires en faveur de tous les établissements et particulièrement ceux de la voie professionnelle.

L'éducation de notre jeunesse ne doit plus être négligée.

Profitons de cette réorganisation après Covid 19 pour réellement mettre en place **une justice sociale**.

Jocelyn PRESENT
Secrétaire Académique de la FNEC FP FO Martinique.
Secrétaire Académique du SNETAA FO Martinique